

Calendrier

Février-juin 2009

Les districts sollicitent l'accord des deux-tiers de leurs clubs et remplissent le dossier de participation en ligne sur www.rotary.org.

1^{er} juillet 2009

La liste des districts pilotes est affichée sur www.rotary.org.

Janvier/février 2010

Les gouverneurs et responsables Fondation 2010/2011 des districts pilotes suivent des séances de formation obligatoires aux frais du Rotary.

Février-juin 2010

Les gouverneurs entrants des districts pilotes forment les dirigeants de club 2010/2011, déterminent les types de subventions qu'ils demanderont en 2010/2011 et commencent à soumettre des dossiers de demande.

1^{er} juillet 2010

La Fondation Rotary commence à octroyer des subventions de district et mondiales aux districts pilotes.

La Fondation Rotary connaît une croissance considérable de ses activités et les Rotariens réclament plus de simplicité et d'impact pour leurs actions. Nos programmes doivent évoluer pour répondre aux attentes des Rotariens et refléter les changements du monde qui nous entoure, et nous pensons pouvoir le faire au travers des nouveaux modèles du Plan Vision pour l'avenir.

Robert S. Scott

Président du conseil d'administration
de la Fondation Rotary

Les Rotariens sont impliqués de longue date dans les domaines de la paix, de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la faim afin de remplir la mission de la Fondation Rotary. Le Plan Vision pour l'avenir recentre ces efforts sur des domaines clés qui intéressent les Rotariens afin d'élargir les possibilités de partenariat avec d'autres organisations et d'accroître la visibilité des efforts des Rotariens et de leur Fondation.

Luis Vicente Giay

Président de la commission Vision pour l'avenir

Pour les dernières informations sur
le Plan Vision pour l'avenir :
www.rotary.org/fr/aboutus/
therotaryfoundation/futurevision.

FR—(708)

Le Plan Vision pour l'avenir de la Fondation Rotary



EN PRÉVISION DU CENTENAIRE DE LA FONDATION ROTARY EN 2017, les administrateurs de la Fondation ont élaboré un plan pour bâtir une Fondation dynamique et visionnaire qui pourra répondre rapidement, efficacement et stratégiquement aux besoins les plus urgents dans le monde. Les objectifs étaient de simplifier le système de subventions, donner davantage de moyens aux actions pouvant avoir un impact significatif et durable, et augmenter la visibilité des efforts de la Fondation.

La première étape pour les administrateurs a été d'adopter la mission suivante :

La mission de la Fondation Rotary du R.I. est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

Le Plan Vision pour l'avenir reflète les opinions exprimées dans le cadre d'entretiens, de questionnaires, panels de discussion et autres activités. Les administrateurs de la Fondation ont également examiné la participation des Rotariens aux programmes (vous pourrez remarquer par exemple la prépondérance donnée aux subventions humanitaires par rapport aux programmes éducatifs) et le type d'actions et activités que les clubs et districts entreprennent avec le plus d'efficacité.

Le modèle Subventions

Dans un souci de simplification, le Plan Vision pour l'avenir offrira deux types de subventions seulement : les subventions de district et les subventions mondiales de la Fondation. Ces subventions permettront aux clubs et districts de monter un large éventail d'actions humanitaires et éducatives, localement et à l'étranger.

Les subventions de district sont d'un seul bloc et permettront aux districts d'utiliser jusqu'à 50 % de leur Fonds spécifique de district (FSD). Elles offriront la souplesse nécessaire pour répondre rapidement à des besoins urgents ou planifier des actions avec des clubs étrangers. Elles pourront financer des bourses d'études, des équipes professionnelles, des missions béné-

voles, des secours en cas de catastrophe ou des actions locales et internationales.

Les subventions mondiales financeront des actions de plus grande envergure à fort impact et aux résultats durables dans l'un des six domaines prioritaires correspondant à la mission de Fondation :

- Paix et prévention/résolution des conflits
- Prévention et traitement des maladies
- Eau et assainissement
- Santé de la mère et de l'enfant
- Alphabétisation et éducation de base
- Développement économique et local

Les clubs et les districts auront la possibilité de choisir de monter leurs propres actions dans des domaines prioritaires ou de participer à des actions clé en main proposées par la Fondation.

Les clubs et districts qui montent leurs propres actions recevront une contrepartie de la Fondation en provenance du Fonds mondial. Ces subventions mondiales pourront financer des bourses d'études ou des équipes professionnelles s'inscrivant dans les domaines prioritaires ou servir à monter des actions humanitaires de grande envergure en coopération avec des clubs et districts d'autres pays.

Les subventions clé en main seront issues de partenariats stratégiques avec des organisations qui ont une expertise dans un des domaines prioritaires. Par exemple, une action visant à approvisionner en eau potable plusieurs villages pourra être conçue en coopération avec une organisation spécialiste des ressources en eau. Le partenaire stratégique fournira une assistance technique et/ou un soutien financier. Le Fonds mondial et les partenaires stratégiques financent en totalité les subventions mondiales clé en main.

Les atouts

La souplesse et la volonté de recentrage qui caractérisent le Plan Vision pour l'avenir offrent des atouts pour les clubs et districts ainsi que pour la Fondation :

- Un plus fort impact en répondant aux besoins humanitaires immédiats

- Un contrôle accru du FSD
- Une simplification de la gestion des dossiers de subvention
- Des possibilités accrues de former des partenariats avec des organisations de premier plan
- Un accès à des ressources supplémentaires par le biais de partenariats
- Une meilleure reconnaissance publique des efforts des clubs, des districts et de la Fondation Rotary.

La phase pilote

Jusqu'à 100 districts seront choisis pour participer à une phase pilote de trois ans. La Fondation Rotary invitera tous les districts à proposer leur candidature pourvu qu'ils obtiennent l'accord de deux-tiers de leurs clubs. Lors de la sélection, les administrateurs de la Fondation s'efforceront de constituer un groupe représentatif du monde rotarien en termes de géographie, taille, efficacité et niveau de participation à la Fondation.

Les gouverneurs et responsables Fondation entrants des districts sélectionnés devront suivre une formation spécialisée dispensée et prise en charge par la Fondation. Cette condition est préalable à toute participation à la phase pilote. Les districts pilotes devront à leur tour former les clubs à l'occasion du SFPE, de l'assemblée de district ou de la conférence de district.

Les subventions, bourses d'études ou échanges de groupes d'étude initiés avant la phase pilote devront être menés à leur terme. Une fois la phase pilote commencée, les districts pilotes participeront exclusivement au nouveau modèle de subventions, exception faite de PolioPlus et des Centres du Rotary pour études internationales. Les partenariats formés par les districts pilotes ne seront autorisés qu'avec d'autres districts pilotes.

